

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune  
de  
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 28 MARS 2012

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....15....  
Nombre de présents.....9  
Nombre de votants..... 9

**L'an deux mil douze et le vingt huit mars à dix huit heure  
trente, le Conseil Municipal de la Commune de  
LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la  
présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.**

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la  
convocation du Conseil Municipal et le compte  
rendu de la présente délibération ont été affichés  
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la  
loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

**Présents :** Mesdames et Messieurs Gilbert DUPONT; Guy  
BOUDINET ; Patrick BIDAUD ; Alain BLETON ; Christine  
GANDOLFE ; Caroline KEBAILI ; Chrystel LE QUANG ; Vincent  
PELLEGRINELLI et Danielle GRIVEL DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :  
21/03/2012

**Absents :** Mesdames Gisèle AMBROSIANO ; Marie  
LEISERING et Monique WEITTEN GIRARD et Messieurs Stéphan  
GADAUD ; François DEVILLERS et Stéphane BOURSON.

**BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET AFFECTATION  
DU RESULTAT**

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2011 du budget principal, qui  
peut se présenter ainsi :

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2010</b>	<b>- 140 461.02</b>
<b>Résultat de l'exercice 2011</b>	<b>-36 079.95</b>
<b>Résultat cumulé au 31 décembre 2011</b>	<b>- 176 540.97</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2010</b>	<b>626 208.91</b>
<b>Part affectée à l'investissement en 2011 = c/1068 de 2011</b>	<b>140 461.02</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>626 208.91</b>
<b>Résultat de l'exercice 2011</b>	<b>395 718.32</b>
<b>Résultat définitif au 31 décembre 2011</b>	<b>881 466.21</b>

PREFECTURE DE L'ISERE  
17 AVR. 2012  
SERVICE DU COURRIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**ARRETE** à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, identiques au compte de gestion de la perception,

**DECIDE** d'affecter les résultats excédentaires comme suit :

- En report à nouveau section d'investissement au 1068 : 721 927.23 euros
- En report à nouveau de la section de fonctionnement, R002, le solde soit 300 000 euros.

**DECIDE** d'affecter les résultats déficitaires en report à nouveau en D 001 en section d'investissement : - 176 540.97 €

**AUTORISE** Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision y compris le compte de gestion à intervenir

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme.  
Le Premier Adjoint,  
G. BOUDINET

